

J'ai 18 ans et j'ai peur de devenir addict

Par [anonymeeee](#) Postée le 20/05/2023 23:49

Bonjour, J'ai 18 ans et j'ai commencé à jouer au casino il y a environ 6 mois, j'ai commencé par un gain significatif en allant dans un casino physique avec des amis, cependant à cause de ce gain j'ai développé une certaine dépendance, allant maintenant jusqu'au casino en ligne où j'ai déjà perdu des sommes conséquentes. J'aimerais pouvoir stopper définitivement le jeu car étant encore jeune j'ai peur que celui-ci m'impacte de plus en plus au fur et à mesure des années. Merci pour vos conseils.

Mise en ligne le 25/05/2023

Bonjour,

Nous saluons votre vigilance sur le risque de développer une addiction au jeu dont les conséquences pourraient devenir très problématiques et comprenons dans ce sens un souhait de vous libérer définitivement de cette pratique.

L'addiction au jeu fait souvent suite, comme vous le décrivez, à un gain significatif qui laisse penser au joueur qu'il est alors possible de gagner de l'argent facilement en oubliant un paramètre essentiel : celui du hasard.

Nous n'avons pas connaissance de ce que vous avez pu tenter de mettre en place pour vous limiter ou cesser de jouer mais il nous paraît important de vous apporter quelques informations sur la question du jeu, du hasard, des mécanismes en jeu, ... Nous vous joignons pour cela plusieurs liens ci-dessous.

Il nous paraît également important de vous informer qu'il est possible d'une part de vous auto-exclure des sites de jeu mais également de vous faire interdire de jeu. L'interdiction consiste en une démarche personnelle et confidentielle qui entraîne une mesure valable pour une durée de 3 ans non réductible dans les casinos et clubs de jeux et sur les sites de jeux et paris en ligne agréés par l'Autorité nationale des jeux (ANJ).

Les liens ci-dessous « Se faire interdire » et « Demande d'interdiction » vous apporteront les informations complémentaires sur ces démarches.

Ceci peut se révéler une démarche « radicale » pour se libérer d'une addiction au jeu. Cependant, en amont, conjointement ou suite à cette démarche d'interdiction, certains joueurs ressentent parfois le besoin d'un soutien professionnel spécialisé sur la question de l'addiction au jeu.

Si vous pensez être dans cette situation, il existe des CJC (Consultations Jeunes Consommateurs) dans lesquels professionnels de santé, thérapeutes et travailleurs sociaux proposent des consultations individuelles, confidentielles et gratuites.

Nous vous joignons deux liens ci-dessous. Vous pouvez les contacter librement pour les rencontrer.

Bien sûr, si vous souhaitez davantage d'informations sur la mesure d'interdiction, sur le soutien proposé ou encore être aidé dans l'orientation, vous pouvez nous joindre tous les jours de façon anonyme de 8h à 2h au 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé) ou de 14h à minuit en semaine par chat via notre site, de 14h à 20h les samedi et dimanche.

Nous vous encourageons dans ces démarches,

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre

[CSAPA Douar Nevez à Vannes](#)

6 rue du capitaine Jude
56000 VANNES

Tél : 02 97 01 34 18

Site web : www.douarnevez.com

Accueil du public : Sur rendez-vous : Lundi : 8h45 - 17h30, Mardi : 8h45 - 13h45 / 17h à 19h, Mercredi de 8h45 à 15h30, Jeudi : 8h45 - 18h00, Vendredi : 8h45-16h.

Consultat° jeunes consommateurs : Sur place et sur rendez vous. Consultation à la Maison des Adolescents/ tous les mercredi de 10h à 16h sur rendez-vous ainsi qu'à la Mission locale : tous les lundi après-midi (prise de rendez-vous au 02 97 01 65 40)

Substitution : Délivrance de traitement de substitution pour les usagers suivis tous les jours de 9h30 à 13h00

[Voir la fiche détaillée](#)

[Maison des adolescents du Morbihan - Site de Vannes](#)

24 rue Pierre Ache
Résidence Ste Anne

56000 VANNES

Tél : 02 97 01 33 21

Site web : www.epsm-morbihan.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi : 9h-17h

Consultat° jeunes consommateurs : Consultation dédiée aux jeunes de moins de 25 ans par une infirmière spécialisée en addictologie : le mercredi sur rendez-vous

Centre : Antenne Maison des Adolescents à Ploërmel (rue du Val) tous les mercredis : sur rendez-vous par téléphone.

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [1-Tout savoir sur le jeu](#)
- [2-Se faire interdire](#)
- [3-Demande d'interdiction ANJ](#)